

Charte signée le 26/07/2022 par Sylvain Théon,
Directeur Général du groupe Terres du Sud

NOS 10 ENGAGEMENTS

1 Assurer une **RELATION FINANCIÈRE RESPONSABLE** vis-à-vis des fournisseurs

Respect des délais de paiement conformes à la Loi de Modernisation de l'Économie (LME), fluidité du processus de paiement, information immédiate en cas d'incident...

2 Entretenir une **RELATION RESPECTUEUSE** avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives

Transparence sur le suivi de nos engagements contractuels, réciprocité et écoute afin de s'engager dans une collaboration durable co-construite avec nos fournisseurs stratégiques.

3 Identifier et gérer les situations de **DÉPENDANCES RÉCIPROQUES** avec les fournisseurs, pour limiter le risque en cas d'évolution brutale des volumes de commandes

Identification des fournisseurs à risque de dépendance si notre chiffre d'affaires représente plus de 20-30% de leur chiffre d'affaires, accompagnement dans la mise en place d'un plan d'atténuation des risques.

4 Impliquer les organisations signataires dans **LEUR FILIÈRE**

Faire évoluer collectivement les acheteurs, les fournisseurs et les communautés professionnelles vers des pratiques d'achat plus responsables, donner de la visibilité aux fournisseurs avec une gestion prévisionnelle des achats (et réciproquement), identifier nos fournisseurs stratégiques, piloter notre relation d'affaires et favoriser avec eux l'innovation avec des objectifs RSE.

5 Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie pour les fournisseurs, afin de détecter l'offre la **MIEUX-DISANTE**

Appréciation du coût total de l'achat et de la vision globale du cycle de vie dont les risques : coûts de non qualité, transport, stockage, RSE, formation, conformité, fiabilité SAV, problèmes d'image, coûts de destruction...

6 Intégrer les problématiques de **RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE** dans les critères de choix des fournisseurs

Intégration dans les appels d'offres de critères RSE tels que la décarbonation, la baisse des consommations énergétiques, l'origine des matières 1^{ères}... Sensibilisation des fournisseurs sur leur responsabilité sociétale, environnementale et économique.

7 Veiller à la **RESPONSABILITÉ TERRITORIALE** de son organisation en privilégiant, selon les catégories d'achats, les fournisseurs locaux et l'investissement au sein du territoire

À prestations équivalentes, nous privilégions les entreprises implantées sur notre territoire.

8 **LE PROFESSIONNALISME ET L'ÉTHIQUE** de la fonction achats

Rester impartial et objectif, éviter toute situation susceptible de générer des conflits d'intérêt et lutter contre toute suspicion de corruption.

Établir des cahiers des charges en adéquation avec les justes besoins des utilisateurs, développer l'éthique, les règles de mise en concurrence transparente, libre et loyale, le professionnalisme de nos méthodes et de nos comportements achats.

9 Une fonction Achat chargée de **PILOTER GLOBALEMENT** la relation fournisseurs

Structuration du service Achats groupe depuis 2020, avec le recrutement d'une responsable Achats et de deux acheteurs groupe, montée en compétence des acheteurs décentralisés dans les services.

10 Une fonction de **MÉDIATEUR** « relations fournisseurs », chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

Nomination d'une médiatrice au sein du groupe Terres du Sud : Émilie Jouen.